

Délibération n°2020-02-10ater

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

Annule &amp; remplace n°2020-02-10bis

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Concours / participations / subventions 2020

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	71
Pouvoirs	15
Votants	86

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juin 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par l'ordonnance 2020-39 du 1<sup>er</sup> avril 2020.

**Henri Granet** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents en visioconférence mesdames et messieurs les conseillers** : Stéphane Brindel ; Nathalie Le Gall ; Catherine Nirelli ; Stéphane Peyraud ; Jean-Pierre Saugeras.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf** :

- Élus ayant donné pouvoir :

<b>Anne-Marie Aubessard</b>	à	Philippe Brugère	<b>Marc Bujon</b>	à	Pierre Chevalier
<b>Sandra Delibit</b>	à	Michel Buche	<b>Frédérique Fraysse</b>	à	Tony Cornelissen
<b>Xavier Gruat</b>	à	Pierre Chevalier	<b>Michel Lacrocq</b>	à	Jean-Marc Michelon
<b>Daniel Mazière</b>	à	Claude Bauvy	<b>Dominique Miermont</b>	à	Bernard Gaertner
<b>Guy Monnet</b>	à	Nicole Berthon	<b>Philippe Pelat</b>	à	Michel Pesteil
<b>Serge Peyraud</b>	à	Claude Bauvy	<b>Sylvie Prabonneau</b>	à	Philippe Roche
<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Mady Junisson			

- Élus excusés :

Maryse Badia ; Marine Belle ; Jean-Paul Bourre ; Robert Bredèche (représenté par Aline Chevalier) ; Geneviève Disdero ; Daniel Escurat (représenté par Daniel Joly) ; Baptiste Galland ; Alain Gueguen ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Michel Lefort-Lary ; Martine Pannetier ; Daniel Poigneau ; Francis Roques ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Christophe Tur (représenté par Claude Davoine) ; Gérard Vinsot.

Le président annonce que les concours, subventions et participations au titre de l'année 2020 sont les suivants :

**Compte 6281 : Concours divers**

Organisme	Montant
Initiative Corrèze	4 771,00 €
Initiative Creuse	895,80 €
ADCF	3 673,53 €
Anvec	300,00 €
VVF	100,00 €
AMF/ADM	3 089,12 €
Maceo	2 000,00 €
Bois Lim	1 170,00 €
Mission Locale	17 000,00 €
Association Gorges de Haute Dordogne	500,00 €
Association AILE	500,00 €
Association Coup de Main	500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 499,45 €</b>

**Compte 65548 : Participations aux organismes de regroupement**

Organisme	Montant
Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour	171 842,68 €
SYMA A 89	50 000,00
Syndicat mixte du PNR	24 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>246 342,68 €</b>

**Compte 6574 : Subventions aux organismes de droit privé**

Organisme	Montant
Station Sports Nature Haute Dordogne - Neuvic	45 000,00 €
Station Sports Nature haute Corrèze - Ussel	24 620,00 €
Station Sports Nature Vézère-Monédières	2 500,00 €
<b>TOTAL ASSOCIATIONS</b>	<b>72 120,00 €</b>
Organisme	Montant
Grape	500,00 €
Club Eco	1 000,00 €
Aéro Club d'Ussel	11 500,00 €
Fonds Forestier en Limousin	30 000,00 €
<b>TOTAL ENVELOPPE RIAC</b>	<b>43 000,00 €</b>

**Délibération n°2020-02-10ater**

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le



ID : 019-200066744-20200610-20200210133-DE

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les concours, subventions et participations comme indiqués dans le tableau ci-dessus.
- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

A l'unanimité	
Votants	86
Pour	86
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 juin 2020

Le président,  
Pierre Chevalier

